



Née en 2009, l'Association "les 1000 pattes Vicquois" compte près de 200 adhérents répartis en 4 activités :

- Course à pied
- Marche sportive
- Marche loisir
- VTT loisir

Vous êtes intéressé par une de ces activités, vous pouvez nous contacter par mail :

millepattesvicquois@gmail.com

par téléphone : 05 62 96 85 75

Magasin Sport 2000 à Vic-en-Bigorre



margoya's
chaussures



avec l'aimable participation de la Pharmacie Centrale de Vic

ne pas jeter sur la voie publique • www.alphabet-imprimerie.com - vic-bigorre

VIC-BIGORRE FOULÉE DES 1000 PATTES 30 SEPTEMBRE 2018

• **19 KM TRAIL**
(D. + 450 M)

• **12 KM TRAIL**
(D. + 250 M)

• **10 KM COURSE**
(D. + 50 M)

• **10 KM MARCHÉ SPORTIVE**

• **10 KM RANDO LIBRE**

• **COURSE ENFANTS**
6 A 12 ANS



BULLETIN D'INSCRIPTION

Impérativement accompagné de votre règlement par chèque (à l'ordre des 1000 pattes vicquois) ainsi que de votre certificat médical pour les non licenciés (le certificat devra valider la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de 1 an à la date de la course).

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse :

..... Tél. :

Club : N° Licence :

Certificat médical

Adresse mail :

Signature :

N° Dossard
(Réservé aux organisateurs) :

Choix du parcours : (jusqu'au 28 septembre)

- 19 km TRAIL..... 10 €
- 12 km TRAIL..... 10 €
- 10 km COURSE..... 10 €
- 10 km MARCHÉ SPORTIVE..... 10 €
- 10 km RANDO LIBRE..... 6 €
- COURSE ENFANT..... GRATUIT

Si inscription le dimanche matin : + 2 €
sauf pour la rando libre

Bulletin à retourner à : SPORT 2000 - 8, rue Maréchal-Foch 65500 VIC-BIGORRE
Marc DUCASSE - 06 85 56 61 65 ou Michel OLLETA : 06 65 18 04 20

RÈGLEMENT

L'association organisatrice "1000 Pattes Vicquois" ne pourra être tenue pour responsable d'accidents dus à l'imprudence ou au non respect des consignes et notamment du balisage, du code de la route et de la propriété d'autrui.

Chaque participant court sous sa propre responsabilité et doit s'assurer qu'il est couvert par une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties de l'assurance de leur licence. Les concurrents autorisent les "1000 Pattes Vicquois" à exploiter les photos et films pris pendant l'épreuve.

Ces parcours majoritairement situés sur des sentiers, vous feront découvrir les magnifiques chemins boisés des communes de Vic, Saint-Lézer et Montaner.

Des ravitaillements liquides et solides ainsi que des encouragements vous seront proposés sur les parcours et des grillades offertes à tous les participants à l'arrivée.

Tirage au sort (Présence indispensable)

Départs et Arrivées, douches et parkings au stade de Rugby Antoine Ménoni.

Programme de la journée :

- **19 km TRAIL - Départ à 9 h 00**
- **12 km TRAIL - Départ à 9 h 30**
- **10 km COURSE - Départ à 9 h 45**
- **10 km MARCHÉ SPORTIVE - Départ à 9 h 50**
- **10 km RANDO LIBRE - Départ à 9 h 35**
- **Course enfants - Départ à 11 h 00**